



SYNDICAT MIXTE OUVERT « Deux-Sèvres Numérique »

Comité syndical - Séance du vendredi 11 avril 2025

DELIBERATION N°2025-04c

BUDGET PRINCIPAL-BUDGET ANNEXE- RÉSULTATS DE GESTION 2024

Affectation des résultats

Date de la convocation : 4 avril 2025

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires

Nombre de délégués présents : 11

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 16

Préfecture des Deux-Sèvres

18 AVR. 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, pris en ses articles L.1411-5, L.1414-2, L.2224-2, L.5721-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique ;

Vu les instructions comptables M57 pour le budget principal et M4 pour le budget annexe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 portant adhésion de la Communauté d'agglomération du Niortais au Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu la délibération n° 2018-8 A du 15 juin 2018 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a créé la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » ;

Vu la délibération n° 2024-06 du 12 avril 2024 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a adopté le budget primitif 2024 du budget principal du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu la délibération n° 2024-07 du 12 avril 2024 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a adopté le budget primitif 2023 du budget annexe du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu la délibération n° 2024-14 du 14 juin 2024 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a adopté la décision modificative n°1 de 2024 du budget annexe du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu la délibération n° 2024-25 du 13 décembre 2024 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a adopté la décision modificative n°2 de 2024 du budget annexe du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu le budget principal et le budget annexe de l'exercice 2024 du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu les comptes de gestion et comptes administratifs 2024 du budget principal et du budget annexe du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu l'avis favorable de la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » en date du 11 avril 2025 ;

Considérant que le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » doit statuer sur l'affectation des résultats cumulés de fonctionnement au 31 décembre 2024 pour le budget principal et le budget annexe et du solde des restes d'investissement pour le budget annexe ;

LE COMITE SYNDICAL du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique », après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1 : BUDGET PRINCIPAL

d'affecter en section de fonctionnement, l'excédent antérieur reporté de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2024 de 570 145,46 € (ligne R002) pour le montant total.

ARTICLE 2 : BUDGET ANNEXE

*d'affecter, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4, le résultat excédentaire d'investissement cumulé au 31 décembre 2024 de 5 987 236,86 € à la ligne R001.

*d'affecter, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4, en section de fonctionnement, l'excédent antérieur reporté de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2024 de 29 390 412,63 € (ligne R002) pour le montant total.

Le Président,



René BAURUEL



Comité syndical SMO " Deux-Sèvres Numérique " du 11 avril 2025
Feuille de présence

Communauté de Commune ou Agglo	Nom et Prénom	Statut	Présence O/N	EMARGEMENT	Observations
Airvaudais et du val du Thouet	FOUILLET Olivier	T	N		Donne pouvoir à M. GINGREAU
Airvaudais et du val du Thouet	RICHARD Françoise	S			
Bocage Bressuirais	NOURISSON-ENOND Maryse	T	N		Donne pouvoir à M. LAGOGUEE
Bocage Bressuirais	PETRAUD Gilles	T	N	EXCUSE	
Bocage Bressuirais	LAGOGUEE Pascal	T	O		Pouvoir de Mme NOURISSON
Bocage Bressuirais	BUREAU Pierre	T	N	EXCUSE	
Bocage Bressuirais	POUSIN Claude	S			
Bocage Bressuirais	MARY François	S			
Bocage Bressuirais	ROUE Rodolphe	S			
Bocage Bressuirais	PIERRE Gérard	S			<i>Préfecture des Deux-Sèvres 18 AVR. 2025</i>
Haut Val de Sèvre	COSSET Joël	T	N	EXCUSE	
Haut Val de Sèvre	MACE Erwan	T			
Haut Val de Sèvre	JOLLIT Daniel	S			
Haut Val de Sèvre	BARATON Damien	S			
Mellois en Poitou	CACLIN Philippe	T	O		
Mellois en Poitou	GRIFFAULT Sylvain	T			
Mellois en Poitou	RAGOT Nicolas	T	N	EXCUSE	
Mellois en Poitou	ROUXEL Patricia	S			
Mellois en Poitou	BINET Frédérique	S			
Mellois en Poitou	VALERY Nicolas	S			
Parthenay Gâtine	PERONNET Jany	T	O		Pouvoir de Mme ROBIN Pascale
Parthenay Gâtine	BARDET Jean-Luc	T	N	EXCUSE	
Parthenay Gâtine	ROBIN Pascale	T	N		Donne pouvoir à M. PERONNET Jany
Parthenay Gâtine	GUERINEAU Louis Marie	S	N	Excuse	
Parthenay Gâtine	PASQUIER Thierry	S			
Parthenay Gâtine	PRIEUR Jean Michel	S			
Thouarsais	DESEUVRES Pierre Emmanuel	T	O		
Thouarsais	BRUNET Martial	T	O		
Thouarsais	MORICEAU Roland	T	O		
Thouarsais	GUILLOT Christophe	S			
Thouarsais	AIGRON Lionel	S			
Thouarsais	GUINUT Hélène	S			
Val de Gâtine	ATTOU Yves	T	N		Donne pouvoir à Mme MISSIOUX

Val de Gâtine	DUMOULIN Guillaume	T	N	EXCUSE	
Val de Gâtine	BECHY Sandrine	S			
Val de Gâtine	SISSOKO Ousmane	S			
CAN – Communauté agglomération du niortais	GUYON François	T	O		Depart 16h
CAN – Communauté agglomération du niortais	CANTEAU Alain	S			
Conseil départemental 79	BAURUEL René	T	O		Pouvoir de Mme VINATIER
Conseil départemental 79	MISSIOUX M-Pierre	T	O		Pouvoir de M. ATTOU Depart 15h30
Conseil départemental 79	GINGREAU François	T	O		Pouvoir de R. Fouillet
Conseil départemental 79	MAROLLEAU Thierry	T	O		Depart 16h
Conseil départemental 79	DELAGARDE Kim	T			
Conseil départemental 79	RENAUDIN Sylvie	T	N	Excuse	
Conseil départemental 79	POIRAUD Olivier	T			
Conseil départemental 79	BREMOND Philippe	T	N	EXCUSE	
Conseil départemental 79	BARILLOT Dorick	T			
Conseil départemental 79	MAUFFREY Philippe	T	N	EXCUSE	
Conseil départemental 79	DUPEYROU Romain	T			
Conseil départemental 79	VINATIER Nathalie	T	N		Donne pouvoir à M. BAURUEL
Conseil départemental 79	GERBAUD Estelle	S			
Conseil départemental 79	BRILLAUD Chantal	S			
Conseil départemental 79	GAILLARD Didier	S			
Conseil départemental 79	PAULIC Claire	S			
Conseil départemental 79	VACHON Séverine	S			
Conseil départemental 79	NIETO Rose Marie	S			
Conseil départemental 79	PONCELET Katia	S			
Conseil départemental 79	JUIN Guillaume	S			
Conseil départemental 79	RENOUX Jean-François	S			
Conseil départemental 79	CHAUVEAU Philippe	S			
Conseil départemental 79	MAHIET LUCAS Esther	S			
Conseil départemental 79	GELEE Maryline	S			